

Le gouvernement enterre le Covid, pendant que le Covid continue de tuer.

Par un arrêté en date du 13 février 2025 paru au journal officiel le 22 février, le ministre de la santé, sous la signature de son directeur général de la Santé Grégory EMERY, a décidé de ne plus rembourser sans ordonnance les tests PCR, seuls efficaces pour détecter les cas de Covid, et ce après avoir restreint largement son accès par le biais des nouvelles recommandations IRA 2024 adressées aux médecins.

Cinq ans après le début de la pandémie, qui n'est pas terminée, et à quelques jours de la troisième journée mondiale de sensibilisation au Covid Long, cet arrêté est la manifestation du plus haut mépris des autorités sanitaires françaises pour les malades.

Par un courrier en date du 20 janvier 2025, et à la suite d'une fuite dans la presse, plusieurs associations avaient attiré l'attention du ministre concernant les conséquences désastreuses de la funeste idée de procéder à ce déremboursement des tests PCR.

Aucune réponse ne nous a été apportée sinon cet arrêté catastrophique pour la santé publique.

Le déremboursement des tests PCR aura pour conséquences supplémentaires :

- Difficulté d'accès aux traitements antiviraux sous 5 jours.
- Une santé à deux vitesses avec ceux qui auront les moyens de se tester et les autres.
- Un dépistage moins important favorisera la circulation du virus, qui est présent toute l'année hors de toute saisonnalité claire.
- Défaut de prise en charge rapide et adéquate pour un covid long qui s'ensuit, ou pour un covid aigu sévère.

Pour les personnes vivant avec le Covid long, déjà confrontées à une errance diagnostique et une absence de soutien financier, cette nouvelle mesure empirera leur situation les livrant à la merci de ré-infections néfastes pour leur santé.

Pas d'étiologie, pas de maladie. Pas de test = Pas de Covid = Pas de Covid Long. Ne plus tester, ça veut dire ne plus identifier. Ne plus tester, ça veut dire ne plus reconnaître.

Cachez ces malades que les autorités ne sauraient voir.

Les décès, les hospitalisations et les conséquences à long terme du Covid continuent d'affecter des millions de citoyens en France, dans une indifférence inquiétante. **Les autorités sanitaires en sont responsables.**

Les personnes vivant avec un Covid Long sont sans solution thérapeutique et sans prise en charge correcte. **Les autorités sanitaires en sont responsables.**

Le ministre de la santé fait donc le choix de dérembourser un outil de santé public alors, que dans le même temps, il persiste dans son choix de ne pas prendre les décrets d'application de la Loi Covid Long du 24 janvier 2022.

Vos choix sont mortifères Monsieur le Ministre.